Sujet : [INTERNET]

De: veronique.dupuis16@orange.fr

Date: 05/02/2019 08:55

Pour: pref-obs-ep-lupsault-oradour@charente.gouv.fr



cordialement Mr et Mme Dupuis

Envoyé depuis l'application Mail Orange

-photo_1.JPG-

Contribution à l'enquête publique rdaliwa:u Projet de 7 échennes de 180m de haut à Lugsault et Oradour. à l'enquêteur Dominique BICHON u. M/Mme donne un <u>avis défavorable</u> à l'implantation des éoliennes sur les communes de Lupsault et Oradour, pour les raisons suivantes : - comme îndiqué par l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) qui émet un avis défavorable, « ce projet peut porter atteinte durablement au paysage viricole de qualité des Charentes ainsi qu'au potentiel de développement des AOC du territoire ». -Trop d'habitations sont situées à moins de 1km des éoliennes (les plus proches à environ 700m), 1Km étant la distance minimale pour que les riverains (et leur santé) ne soient pas trop affectés. par les nuisances des eoliennes. - Les éoliennes sont implantées trop près de la zone Natura 2000. - L'énergie éalienne n'est pas une solution écologique pour la fabrication d'électricité. D'autres pistes de diversification des sources d'énergie (photovoltaïque, marémotrice, de la houle...) et économies d'anergie devraient être mises en avant pour ne pas continuer à dégrader la Faltà Ocador le 29 los 12010 Signature Déposé en Mairies de Lupsault et Oradour à l'enquêteur □ Envoyé par mail à pref-obs-ep-lupsault-oradour@charente.gouv.fr

INTERNET

05/02/2019 09:41

Sujet	:	[IN	TER	NET	
-------	---	-----	-----	-----	--

De: Garraud Annie <garraud.annie@orange.fr>

Date: 05/02/2019 16:29

Pour: pref-obs-ep-lupsault-oradour@charente.gouv.fr



Bonjour,	
ci-joint avis défavorable pour les éoliennes LUPSAULT ORADOUR	
— Pièces jointes :————————————————————————————————————	
Scan.pdf	30 octets

Contribution à l'enquête publique relative au

Projet de 7 éoliennes de 180m de haut à Lupsault et Oradour.

à l'enquêteur Dominique BICHON

M/Mme
BARBEZIÉRES
donne un <u>avis défavorable</u> à l'implantation des éoliennes sur les communes de Lupsault et Oradour, pour les raisons suivantes :
 comme indiqué par l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) qui émet un avis défavorable, « ce projet peut porter atteinte durablement au paysage viticole de qualité des Charentes ainsi qu'au potentiel de développement des AOC du territoire ».
 Trop d'habitations sont situées à moins de 1km des éoliennes (les plus proches à environ 700m) 1Km étant la distance minimale pour que les riverains (et leur santé) ne soient pas trop affectés par les nuisances des éoliennes.
- Les éoliennes sont implantées trop près de la zone Natura 2000.
 L'énergie éolienne n'est pas une solution écologique pour la fabrication d'électricité. D'autres pistes de diversification des sources d'énergie (photovoltaïque, marémotrice, de la houle) et économies d'énergie devraient être mises en avant pour ne pas continuer à dégrader la planète
Faltà Barberrein le 5/2/19
Signature :
□ Déposé en Mairies de Lupsault et Oradour à l'enquêteur

Envoyé par mail à pref-obs-ep-lupsault-oradour@charente.gouv.fr

Sujet: [INTERNET] Projet de 7 éoliennes de 180m de haut à Lupsault et Oradour.

De: <walks.alex@virgin.net>

Date: 05/02/2019 19:26

Pour: pref-obs-ep-lupsault-oradour@charente.gouv.fr>



Cher Monsieur/Madame,

Veuillez trouver ci-joint nos leters d'objection aux moulins à vent proposés à Lusault et Oradour.

Cordialement

Mr et Mme Walker

-WINDMILLS GARY SCAN.jpg

Contribution à l'enquête publique relative ausse Projet de 7 éoliennes de 180m de haut à Lupsault et Oradour.

A l'enquêteur Dominique BICHON

Mme Alexandra Walker

3a

habitant à : Impasse Norine, Chillé, Commune de Oradour, 16140

donne un avis défavorable à l'implantation des éoliennes sur les communes de Lupsault et Oradour, pour les raisons suivantes :

comme indiqué par l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) qui émet un avis défavorable, « ce projet peut porter atteinte durablement au paysage viticole de qualité des Charentes ainsi qu'au potentiel de développement des AOC du territoire ».

- Trop d'habitations sont situées à moins de 1km des éoliennes (les plus proches à environ 700m), 1Km étant la distance minimale pour que les riverains (et leur santé) ne soient pas trop affectés par les nuisances des éoliennes.
- Les éoliennes sont implantées trop près de la zone Natura 2000.
- L'énergie éolienne n'est pas une solution écologique pour la fabrication d'électricité. D'autres pistes de diversification des sources d'énergie (photovoltaïque, marémotrice, de la houle...) et économies d'énergie devraient être mises en avant pour ne pas continuer à dégrader la planète

Fait à Londres

le 5 Fevrier, 2019

Signature: Alexandra Walker

- □ Déposé en Mairies de Lupsault et Oradour à l'enquêteur
- □ Envoyé par mail à pref-obs-ep-lupsault-oradour@charente.gouv.fr

Contribution à l'enquête publique relative ausse Projet de 7 éoliennes de 180m de haut à Lupsault et Oradour.

A l'enquêteur Dominique BICHON

M Gary Walker

habitant à : Impasse Norine, Chillé, Oradour, 16140______

donne un avis défavorable à l'implantation des éoliennes sur les communes de Lupsault et Oradour, pour les raisons suivantes :

- comme indiqué par l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) qui émet un avis défavorable, « ce projet peut porter atteinte durablement au paysage viticole de qualité des Charentes ainsi qu'au potentiel de développement des AOC du territoire ».
- Trop d'habitations sont situées à moins de 1km des éoliennes (les plus proches à environ 700m), 1Km étant la distance minimale pour que les riverains (et leur santé) ne soient pas trop affectés par les nuisances des éoliennes.
- Les éoliennes sont implantées trop près de la zone Natura 2000.
- L'énergie éolienne n'est pas une solution écologique pour la fabrication d'électricité. D'autres pistes de diversification des sources d'énergie (photovoltaïque, marémotrice, de la houle...) et économies d'énergie devraient être mises en avant pour ne pas continuer à dégrader la planète

Fait à __Londres______le 5 Fevrier 2019

Gary Walker

- □ Déposé en Mairies de Lupsault et Oradour à l'enquêteur
- □ Envoyé par mail à pref-obs-ep-lupsault-oradour@charente.gouv.fr